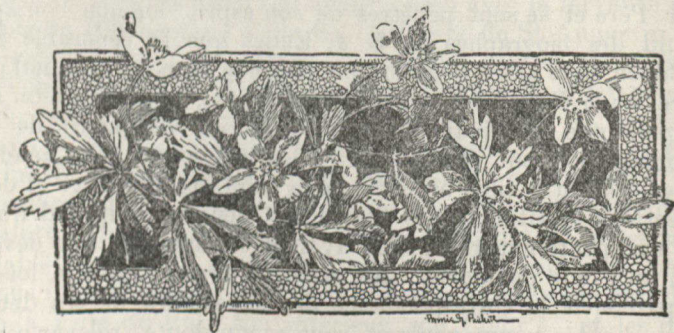


traits d'une tendre et profonde dévotion envers le Cœur Sacré de la très Sainte Vierge ; et il n'écrivait pas là l'une des moins intéressantes pages de notre histoire.

En terminant, ne nous est-il pas permis de constater avec une légitime fierté, quels liens intimes et nombreux, ont uni ensemble l'histoire du Cœur de Marie et celle de notre chère Patrie. N'est-ce pas un heureux présage pour un peuple, d'avoir son berceau, pour ainsi dire, dans le Cœur de la Mère Immaculée ?

Puisse la noble Nation canadienne, ainsi que voulut bien la nommer un grand Pape, (1) comprendre que ses vrais titres de gloire, lui viennent de l'amour et du patronage de Marie. Il n'est pas de pays, nous l'affirmons avec orgueil, qui puisse, comme le Canada Français, se glorifier, à son origine d'avoir su gagner les bonnes grâces et s'attirer la protection du Cœur de Marie. Conservons avec amour le souvenir de tant de bontés. Demandons lui souvent, qu'il daigne continuer à notre pays la puissance de son secours. Car, selon la parole du Bienheureux J. Eudes, après le Cœur de Dieu, il ne fut ni ne sera jamais un "Cœur si bon, si libéral, si bienfaisant, " si magnifique, si plein de bonté que ce Cœur Admirable." (2)

FR. HYACINTHE COUTURE, O. P.



(1) Léon XIII—Encyclique *affari vos*.

(2) Le Cœur de la Mère Admirable, L. IV. ch. VII. p. 427.